

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr

**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
n°2011311CS0301**

Comité Syndical du 7 novembre 2011

Date de convocation : 27 octobre 2011

Date d'affichage : 7 novembre 2011

OBJET : Budget 2011 : décision modificative n°3.

L'an deux mille onze, le sept du mois de novembre à 10 heures, le Comité Syndical s'est réuni à salle de la Combe à Saint Yrieix sur Charente, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire de séance : Madame Françoise PERRIN (*Monsieur Jean-François HARDY, Secrétaire du SDEG 16, étant absent*).

Nombre total de délégués (*) :	104
Quorum :	53
Nombre de délégués présents au moment du vote :	62
Nombre de procurations au moment du vote :	1

(*) *Le nombre total de délégués devrait être de 107, le Syndicat d'Electrification de Blanzac devenu un Secteur intercommunal d'énergies n'ayant pas désigné ses 4 délégués avant le 31 décembre 2008, en application de l'article 31.2 des statuts du SDEG 16, dans le cadre de la représentation automatique, ce Secteur intercommunal d'énergies n'a qu'un seul délégué : le Maire de la Commune la plus peuplée de ce Secteur (Roulet-Saint Estèphe).*

Le Président

Expose :

- Que la proposition de décision modificative n°3 du budget 2011 tient compte de quelques ajustements nécessaires par rapport au budget primitif et aux décisions modificatives n°1 et n°2.

Demande à Monsieur Philippe GOUEDO, Directeur Général du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Monsieur Philippe GOUEDO présente le projet de décision modificative n°3 du budget 2011, comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Article	Fonction	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Décision modificative n° 3
60612	01			R	Energie et électricité	1 500,00
6182	01			R	Documentation générale et technique	1 500,00
Total chapitre 011 - Charges à caractère général						3 000,00
6331	01			R	Versement de transport	4 500,00
64111	01			R	Personnel titulaire	8 000,00
64131	01			R	Personnel non titulaire	5 000,00
6451	01			R	Cotisations à l'URSSAF	1 000,00
6453	01			R	Cotisations aux Caisses de Retraite	1 500,00
6454	01			R	Cotisations aux ASSEDIC	2 000,00
Total chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés						22 000,00
023	01			O	Virement à la section de fonctionnement	-971 332,03
Total chapitre 023 - Virement à la section d'investissement						-971 332,03

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Article	Fonction	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Décision modificative n° 3
65738	01			R	Autres organismes publics (SDITEC-CNAS)	-4 500,00
65738	048			R	Autres organismes publics (SDITEC-CNAS)	4 500,00
Total chapitre 65 - Autres charges de gestion courante						0,00
661121	01			O	ICNE de l'exercice	-165 000,00
661122	01			O	ICNE de l'exercice N-1	-195 000,00
66112	01			O	ICNE : intérêts et rattachements des exercices N et (N-1)	18 800,00
Total chapitre 66 - Charges financières						-341 200,00
6718	816		CE370	R	Autres charges exceptionnelles	868,17
Total chapitre 67 - Charges exceptionnelles						868,17
MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						-1 286 663,86

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Article	Fonction	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Décision modificative n° 3
7473	814		EP271	R	Contribution du Département	3 850,74
74748	814		EP220	R	Contribution des Communes	-3 419,96
74748	814		EP230	R	Contribution des Communes	-1 198,74
74748	814		EP231	R	Contribution des Communes	-10 908,98
74748	814		EP271	R	Contribution des Communes	-35 494,38
74748	814		EPE	R	Contribution des Communes	3 000,00
74748	816		RDE31UM	R	Contribution des Communes	-46 195,65
74748	816		RDE31UN	R	Contribution des Communes	-624 999,00
74748	816		CE451E	R	Contribution des Communes	-2 567,57
74748	816		CE451C	R	Contribution des Communes	-1 932,00
74748	816		CE460	R	Contribution des Communes	-56 437,66
74748	816		CE461	R	Contribution des Communes	-17 032,38
74748	816		CE471	R	Contribution des Communes	-325 385,00
74758	814		EP231	R	Contribution des Communautés de Communes	5 000,00
74758	814		EP271	R	Contribution des Communautés de Communes	40 000,00
74758	814		EPE	R	Contribution des Communautés de Communes	-3 000,00
74758	816		CE451E	R	Contribution des Communautés de Communes	2 567,57
74758	816		CE451C	R	Contribution des Communautés de Communes	1 932,00
74758	816		CE460	R	Contribution des Communautés de Communes	3 742,34
74758	816		CE461	R	Contribution des Communautés de Communes	12 638,90
Total chapitre 74 - Dotations, subventions et participations						-1 055 839,77
MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT						-1 055 839,77

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Article	Fonction	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Décision modificative n°3
2183	01	461		R	Matériel de bureau et informatique	15 000,00
Total chapitre 21 - Immobilisations corporelles						15 000,00
2315	814	249		R	EP - Mise en lumière des sites classés	179 400,00
2315	814	240		R	EP - Mise en lumière des sites classés	358 800,00
2315	814	241		R	EP - Mise en lumière des sites classés	359 000,00
2315	814	285		R	EP - Renforcement	16,54
2315	814	286		R	EP - Renforcement	9 074,32
2315	814	287		R	EP - Renforcement	1 838,40
2315	814	288		R	EP - Renforcement	70 856,49
2315	814	289		R	EP - Renforcement	365 277,68
2315	814	280		R	EP - Renforcement	722 989,10
2315	814	281		R	EP - Renforcement	1 370 000,00
2315	816	3543 UNM		R	RDE - SDEG 16 - Effacement subventionné	-1 150 000,00
2315	816	35471		R	CE - Effacement subventionné	-460 000,00
2315	01	491		R	Digitalisation d'infrastructures de CE	30 065,95
2317	814	249		R	EP - Mise en lumière des sites classés	-179 400,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (suite et fin)						
Article	Fonction	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Décision modificative n°3
2317	814	240		R	EP - Mise en lumière des sites classés	-358 800,00
2317	814	241		R	EP - Mise en lumière des sites classés	-359 000,00
2317	814	285		R	EP - Renforcement	-16,54
2317	814	286		R	EP - Renforcement	-9 074,32
2317	814	287		R	EP - Renforcement	-1 838,40
2317	814	288		R	EP - Renforcement	-70 856,49
2317	814	289		R	EP - Renforcement	-365 277,68
2317	814	280		R	EP - Renforcement	-722 989,10
2317	814	281		R	EP - Renforcement	-1 020 000,00
Total chapitre 23 - Immobilisations en cours						-1 229 934,05
2762	816			O	Créances sur transfert droit à déduction TVA	-188 462,00
Total chapitre 041 - Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section						-188 462,00
MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT						-1 403 396,05

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Article	Fonction	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Décision modificative n°3
021	01			O	Virement de la section fonctionnement	-971 332,03
Total chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement						-971 332,03
1323	816	3543 UNM		R	Subventions d'équipement - Département	-144 231,00
1323	816	35471		R	Subventions d'équipement - Département	-134 615,00
13248	814	220		R	Subventions d'équipement - Communes	3 419,96
13248	814	230		R	Subventions d'équipement - Communes	1 198,74
13248	814	231		R	Subventions d'équipement - Communes	5 908,98
13248	814	270		R	Subventions d'équipement - Communes	17 916,21
13248	814	271		R	Subventions d'équipement - Communes	-8 356,36
13248	816	3543 UM		R	Subventions d'équipement - Communes	46 195,65
13248	816	35460		R	Subventions d'équipement - Communes	52 695,32
13248	816	35461		R	Subventions d'équipement - Communes	4 393,48
13248	816	361		R	Subventions d'équipement - Communes	-15 000,00
13258	816	361		R	Subventions d'équipement - Communautés de Communes	15 000,00
Total chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues						-155 474,02
1641	814	281		R	Emprunt	292 642,00
1641	816	3543 UNM		R	Emprunt	-192 308,00
Total chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées						100 334,00
2762	816			R	Créances sur transfert droits de déduction TVA	-188 462,00
Total chapitre 27 - Autres immobilisations financières						-188 462,00
2315	816			O	Installation, matériel et outil technique	-188 462,00
Total chapitre 041 - Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section						-188 462,00
MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT						-1 403 396,05

RECAPITULATIF DU BUDGET 2011

	Budget primitif 2011 + DM 1 + DM 2		Décision modificative n°3		Budget global	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	16 639 506,45	17 379 026,25	-1 286 663,86	-1 055 839,77	15 352 842,59	16 323 186,48
Investissement	53 421 942,02	53 421 942,02	-1 403 396,05	-1 403 396,05	52 018 545,97	52 018 545,97
Total	70 061 448,47	70 800 968,27	-2 690 059,91	-2 459 235,82	67 371 388,56	68 341 732,45
Différence	739 519,80		230 824,09		970 343,89	

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, procède au vote par chapitre :

- Approuve, à l'unanimité, les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°3 du budget 2011, telles que proposées :

- **Chapitre 011 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 012 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 023 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 65 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 66 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 67 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- Approuve, à l'unanimité, les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°3 du budget 2011, telles que proposées :

- **Chapitre 74 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- Approuve, à l'unanimité, les dépenses d'investissement de la décision modificative n°3 du budget 2011, telles que proposées :

- **Chapitre 21 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 23 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 041 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- Approuve, à l'unanimité, les recettes d'investissement de la décision modificative n°3 du budget 2011, telles que proposées :

- **Chapitre 021 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 13 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 16 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 27 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 041 :** 63 voix pour
0 voix contre
0 abstention

En conséquence, l'intégralité de la décision modificative n°3 du budget 2011, telle que présentée, est approuvée, à l'unanimité, par le Comité Syndical qui donne également pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L. 5721-4 et L. 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.